

D 2023 17 07 076

# DÉLIBÉRATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

### 17 Juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, Michèle GALLET, M. CHALENDAR, M. LAPTEVA, D. GANNE, J-O. RABOT, G. MASRARI, M. GRENIER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ, C. BIOLAY, J. DAZIN, H. GRANGE, V. KRYCK, M. FOURNIER, A. NEUSSER, L. JACQUEMET

Absents :

Absents excusés : J. DIZERENS, P. GUINOT, A. BOUSSER, Y. DUMAS,

Procurations: A. BOUSSER à C. BIOLAY, Y. DUMAS à O. GUICHARD, P. GUINOT à G. MASRARI, J. DIZERENS à M. GRENIER,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative

### 3. Election des adjoints

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après les deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté que 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. Cette liste, menée par Madame Cathy BIOLAY, est la suivante :

1. Cathy BIOLAY
2. Willy DELAVENNE
3. Sandrine MANFRINI
4. Max GIRIAT
5. Marie-Claude ROCH
6. Maxime GRENIER
7. Joëlle DAZIN

**Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27

Nombre de suffrages déclarés blancs et nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 6

Nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 14

La liste conduite par Madame Cathy BIOLAY ayant obtenu la majorité absolue, les personnes suivantes sont élues comme adjoints au Maire :

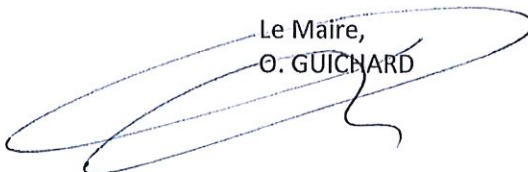
1. Cathy BIOLAY
2. Willy DELAVENNE
3. Sandrine MANFRINI
4. Max GIRIAT
5. Marie-Claude ROCH
6. Maxime GRENIER
7. Joëlle DAZIN

Fait à Ornex, le 21 juillet 2023

La secrétaire de séance,  
L. JACQUEMET



Le Maire,  
O. GUICHARD



Certifié exécutoire le : 21 juillet 2023  
Affiché le : 21 juillet 2023

O. GUICHARD  
Maire

1